



Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) - Tarn-et-Garonne

Dernière modification le 10 décembre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [05 63 22 24 22](tel:0563222422) (tel:0563222422)

Fax : [05 63 22 24 23](tel:0563222423) (tel:0563222423)

Courriel : sdap.82@culture.gouv.fr (mailto:sdap.82@culture.gouv.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse postale

Le Carmel
2 quai de Verdun
BP 775
82013 Montauban Cedex

Missions

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a une vocation fondée sur trois grandes missions : conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité ; contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés ; assurer la conservation des monuments historiques. Les responsables des UDAP sont en général des architectes et urbanistes de l'État (AUE) portant le titre d'architectes des bâtiments de France (ABF).

Responsable(s)

- **Chef de service, architecte des Bâtiments de France**
Non communiqué